



RAPPORT DU FONDS SARTEC

Présenté le 26 novembre 2017

Marc Grégoire a présenté aux membres présents un court bilan du Fonds SARTEC. Tous les membres de la SARTEC ainsi que son personnel sont automatiquement membres du Fonds.

Créé fin 2012, le Fonds SARTEC est l'un des six fonds affiliés à la Fondation des artistes qui les administre et émet les reçus de charité pour les dons reçus.

Selon le rapport vérifié en provenance de l'**UDA**, le solde du Fonds s'élève désormais à 92 441 \$. Les dons reçus cette année ont totalisé 26 446 \$. Outre les 10 000 \$ versés annuellement par la Caisse de sécurité, le Fonds a pu compter cette année sur une contribution exceptionnelle de 15 000 \$ du Fonds Robinson.

Rappelons que, pour mener à bien sa bataille juridique, Claude Robinson a pu compter sur un fort appui populaire. Près de 700 000 \$ avaient été recueillis en deux phases (80 000 \$ en 2002 et 600 000 \$ en 2010) dans le Fonds Robinson géré par la **SARTEC**.

Bien que des sommes importantes lui échappaient encore pour diverses raisons (faillite du producteur, difficultés des recours à l'étranger, etc.), Claude Robinson ne croyait plus utile de recourir au Fonds et a souhaité que le solde de 81 087 \$ bénéficie aux créateurs. Pour faire un chiffre rond, il y a ajouté une contribution personnelle de près de 9 000 \$, et 90 000 \$ ont donc été redistribués en parts égales entre les six fonds affiliés qui ont tous comme objectif commun de soutenir les artistes et les créateurs ayant besoin d'une aide d'urgence pour faire face à une situation difficile.

Claude Robinson voulait ainsi souligner la multiplicité des appuis reçus du milieu culturel et contribuer à soulager les conditions précaires de certains artistes.

Aux 10 000\$ de la Caisse et aux 15 000\$ du Fonds Robinson, s'ajoutent également les dons versés par les membres lors du renouvellement de leur adhésion annuelle. L'apport des membres se maintient et avoisine cette année les 5 700\$, mais une bonne partie de ce montant a été versée après le 31 août et ne figure pas dans l'actuel rapport.

NOUS COMPTONS MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE FONDS SARTEC AUPRÈS DES MEMBRES POUR QU'ILS Y RECOURENT EN CAS DE BESOIN.

À ces différents montants s'ajoutent des revenus de placements et de variations de la plus-value pour 2 814\$ et 334\$. Quant aux dépenses, elles s'élèvent à 593\$ pour les honoraires de placements. Pour leur part, les dons ou prêts ont été moindres cette année que l'an dernier, puisque seul un montant de 1 500\$ a été octroyé.

Si nous hésitions à publiciser l'existence du Fonds les premières années parce que le capital était fort peu élevé, nous comptons désormais le mieux faire connaître auprès des membres pour qu'ils y recourent en cas de besoin, la somme désormais accumulée nous y incitant.

Les représentants du Fonds SARTEC ont également été amenés à travailler de concert avec la Fondation des artistes pour tenter d'accroître les sources de financement. La Fondation s'est, en effet, restructurée récemment; a engagé une nouvelle directrice générale; s'est dotée d'une planification stratégique; et souhaite que les fonds affiliés participent à ses comités de travail pour développer ses communications et multiplier ses activités. **A**